Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 5 février 2021 Ecole élémentaire Joliot Curie

Début du conseil : 18h30 Visioconférence

Présents:

Equipe pédagogique de l'école : les enseignants : Mme Marcuzzi, Mme Guillou, Mme DaCunha, Mme Ajji, Mme Laichour, Mme Vandelanotte, Mme Del Galdo, Mme Le Quellec, Mme Zemboulis, M.Dijoux, Mme Savaric, Mme Moret, Mme Gomri, Mme Fievet, M. Lechaud, Mme Marie, M.Eddart, M. Saldumbide, directeur.

Parents d'élèves : Mme Boukhalfi, MmeOussadit, Mme Cailly, M. Luzu, M. Klai pour la FCPE

Parents d'élèves: Mme Ibn Charaa, Mme Garaoun, Mme Paradisi, Mme Gadret, Mme Masdoua Mme Cohu, Mme Bouchama pour Harpe.

Représentante de la municipalité : Mme Saidj, conseillère municipale.

Absents:

DDEN: Mme Beloeil, excusée **IEN:** Mme Muller, excusée

Coordinateur Centre de loisirs : M. Ridel, excusé

Les points suivants ont été abordés :

- Le protocole sanitaire, évolution :

- Les distances entre les classes passent de 1m à 2m dans le réfectoire. Le changement majeur que cela implique à l'école élémentaire Joliot-Curie est l'ouverture d'une seconde salle pour la plus grande zone. Par ailleurs, il est demandé aux enfants de remettre le masque dès lors qu'ils ne mangent pas. Les zones permettront, si cas Covid, d'avoir une meilleure traçabilité des cas.
- Depuis le 8 février, seuls doivent être acceptés les masques chirurgicaux et les masques en tissus de type 1. La direction souligne la difficulté de s'assurer que seuls des masques de type 1 sont utilisés par les enfants. Elle souligne aussi qu'en réalité, 2 masques par jour suffisent rarement car les enfants en perdent ou en déchirent. La direction remercie par ailleurs à nouveau les parents qui avaient fourni des masques en tissu en début de protocole car cela a permis de gérer ces situations précédemment énoncées. La FCPE souligne son inquiétude face aux séquelles psychologiques que le port du masque pourrait générer chez les enfants. Harpe souligne qu'il est de la responsabilité des parents d'accompagner les enfants pour apprendre à accepter le masque, le porter et comprendre pourquoi ils le portent. Mme Saidj souligne l'impact sur les familles dont les moyens ne permettent pas de fournir deux masques chirurgicaux par jour à chaque enfant.
- L'école achète par le biais de la coopérative des masques pour s'assurer que tous les enfants aient des masques.

- Malgré la difficulté de faire appliquer aux enfants les gestes barrières (lassitude des enfants), le protocole sanitaire mis en place dans l'école donne de bons résultats. Peu de cas ont été constatés.
- L'équipe enseignante s'engage sur le respect du protocole lors du temps scolaire mais ne peut s'engager sur le temps après l'école.
- Dans l'éventualité d'un possible re-confinement, la direction a demandé l'aide des RPE pour déterminer les besoins des familles. Côté Harpe, 225 formulaires ont pu être analysés et ont permis de recenser les familles ne disposant pas de matériel informatique mais aussi les familles qui seraient en mesure d'apporter leur aide en fournissant des impressions, le tout réparti par classes et quartiers. Le secteur couvert par l'école étant large, la direction remercie d'avoir pensé à la sectorisation pour organiser une aide en assurant une proximité géographique. La liste des familles ne disposant pas de matériel informatique sera remontée à la mairie ainsi qu'à l'éducation nationale.
- La mairie a bien entendu la demande, formulée par les RPE, et une première distribution de PCs est prévue prochainement.
- L'école rappelle le besoin de former les familles à l'utilisation du matériel informatique si nécessaire et serait prête à accepter d'ouvrir les locaux pour que cela puisse être réalisé avec les parents volontaires.

- Le Rased, fonctionnement

- Le Rased est piloté par l'Inspectrice de circonscription
- Il est composé de :
 - o Mme Marcuzzi : psychologue de l'éducation nationale. Elle organise des entretiens et bilans auprès des enfants et des familles quand ces derniers le souhaitent. Elle apporte aide et conseil aux familles.
 - O Zohra Razzi : enseignante spécialisée à dominante pédagogique (ancien maître E) qui intervient sur l'école 1 fois/semaine pour remédier à des blocages d'apprentissages des enfants par des méthodes différentes de celles des enseignants. Elle intervient par petits groupes, de même niveau. Dès que les apprentissages sont débloqués, l'enfant retourne en classe.
 - o Mme Lenoir : enseignante à dominante relationnelle (ancien maître G) qui intervient sur l'école 1 fois par semaine, souvent sur des petits groupes pour travailler sur la posture des élèves, leur confiance en eux.
- La durée d'intervention des maîtres spécialisés dépend des enfants, de leurs difficultés.
 Ils peuvent être vus sur quelques séances voire quelques semaines.
- Chaque début d'année scolaire, une plaquette est distribuée aux parents.

- Questions sur les comportements violents ou agressifs des élèves

• Cette année, du fait du contexte Covid, l'équipe enseignante constate des comportements difficiles qui en temps normal ne s'observent généralement qu'en début d'année (septembre/octobre). Les enfants étant répartis par zone, ils peuvent

moins se mélanger et de fait, moins se changer les idées. Ils commencent à être agacés d'être toujours avec les mêmes camarades toujours aux mêmes endroits tout en étant repris régulièrement pour respecter les mesures barrière.

- Depuis le dernier conseil, des nouveaux cas de comportements « violents » ont été constaté par l'équipe enseignante qui a réagi rapidement. La vigilance s'est accrue et l'équipe enseignante est très exigeante vis-à-vis de l'amélioration de ces comportements, relation avec les vacataires le midi et le centre pour l'après l'école.
- L'équipe enseignante insiste sur l'importance de la collaboration des parents et de leur appui dans ces situations. Une partie de l'éducation réside dans la cohérence des demandes faites aux enfants. A chaque fois que la famille et l'équipe enseignante font corps, échangent et s'entretiennent, les soucis sont résolus rapidement. Si l'enfant ressent une tension dans la relation entre ses parents et l'équipe enseignante, alors la résolution du souci est plus complexe.
- Les parents ne doivent pas hésiter à contacter les enseignants dans ces cas-là.
- Il est important de noter que toute sanction doit avoir un caractère éducatif : on explique et on répare.
- Point d'attention: il est important de faire la distinction entre surveillance et surveillance active. Sur le temps méridien, il y a une période où beaucoup d'intervenants sont présents sur site: les vacataires, les animateurs et les enseignants. Il est important d'assurer une cohérence dans la façon dont sont surveillés les enfants et d'assurer une surveillance active en toutes circonstances.

- Harcèlement, méthode Pikas

- Cette méthode provient de Suède et a pour but de résoudre des soucis de harcèlement, plus particulièrement d'intimidation et/ou des cas d'enfants isolés sans amis.
- L'objectif est de mettre les auteurs de l'intimidation dans la situation de trouver une solution pour l'enfant qu'ils intimident. Cette méthode se base sur des notions de préoccupation partagée et d'empathie. On ne juge pas ni ne met en cause l'auteur, on prend les propositions.
- Des personnes extérieures à l'école viennent et réalisent des entretiens courts et répétés avec les auteurs d'un côté et la victime de l'autre. Du côté des auteurs, L'objectif n'est pas de les juger ni de les mettre en cause mais de les amener à proposer d'eux-mêmes une solution pour résoudre la situation. Du côté de la victime, l'objectif est de l'écouter et de lui laisser le champ libre pour exprimer ses sentiments, ce qu'elle a ressenti.
- La situation est considérée comme résolue quand la victime l'affirme.
- Si la victime le souhaite et uniquement si elle le souhaite, on peut organiser une rencontre au sommet entre les différentes parties prenantes de la situation lorsque cette dernière est résolue pour effectuer une sorte de clôture du sujet.

- Les parents des auteurs ne sont pas forcément informés si la situation se résout correctement.
- A noter: il existe un pôle Harcèlement sur Nanterre dont fait partie le directeur de l'école. Ils sont en train de mener une réflexion sur comment résoudre des situations de mal-être qui ne relèvent pas d'un harcèlement en tant que tel mais qui pour autant affectent certains enfants.

- Proposition d'une journée déguisée

- L'organisation de grands événements étant compromise par la situation et afin de lutter contre la morosité de la situation, la FCPE propose d'organiser une journée déguisée à l'école. L'équipe Harpe trouve que c'est une très bonne idée pour apporter un peu de couleurs à ce contexte. Toutefois, plusieurs points ont été relevés par les enseignants :
 - La priorité doit être donnée au programme scolaire : l'objectif est de rattraper le retard avant tout.
 - O Cet événement doit plutôt être organisé aux beaux jours pour éviter que les enfants se retrouvent dans le froid avec un déguisement léger.
 - o Il est nécessaire de s'assurer que tous les enfants auront un déguisement.
 - o Il vaut mieux attendre une période où les enfants sont moins sollicités et plus calmes.

- Proposition d'un journal d'école

- L'équipe enseignante propose de réfléchir à un projet pour l'année prochaine autour d'un journal d'école. Plusieurs avantages à cela :
 - Les enfants vont partager leurs activités et travaux avec les parents et en tirent généralement une grande fierté.
 - o Cela permet de développer l'esprit collaboratif.
 - O Cela permet une éducation à l'information.
 - O Cela peut permettre une éducation au numérique.
- L'équipe enseignante souhaiterait dans ce cadre se rapprocher d'une association constituée de journalistes indépendants qui sensibilisent les enfants au numérique.
- Ce projet est largement plébiscité par tous les RPE qui seront disponibles pour accompagner l'équipe enseignante sur ce sujet.

Fin du conseil 21h00

Laurent Saldumbide

Directeur